



COMPOSITION DE JURY du DFGSM 2

DEC/JS/02-26-194

Le président de l'Université de Corse,

Vu l'arrêté du 17 mai 2024 accréditant l'Université de Corse en vue de la délivrance de diplômes nationaux;

Vu le code de l'éducation ;

Vu le code de la santé publique ;

Vu la loi 1102019-774 du 24 juillet 2019 relative à l'organisation et à la transformation du système de santé ;

Vu l'arrêté du 22 mars 2011 relatif au régime des études en vue du diplôme de formation générale en sciences médicales

Vu la proposition du directeur de la Faculté des Sciences, Techniques et Santé;

ARRÊTE N°2025-113

**Article 1 :**

Pour l'année universitaire 2025-2026, la composition du jury du DFGSM 2 est fixée comme suit :

**Jean-Michel VITON**, PU-PH (Aix-Marseille Université) – Président du Jury

**Sophie VINCENTI**, MCF (Université de Corse) – Vice-présidente du Jury

**Éric LEONI**, MCF (Université de Corse)

**Laurent PAPAZIAN**, PU-PH (Aix-Marseille Université)

**Jean-Michel GRACIES**, PR (LRU) (Université de Corse)

**Anne-Laure PELISSIER**, PU-PH (Aix-Marseille Université)

**Pierre CHAMPSAUR**, PU-PH (Aix-Marseille Université)

**Pierre LE COZ**, PR (Aix-Marseille Université)

**Julien FROMONOT**, MCU-PH (Aix-Marseille Université)

**Laurent DANIEL**, PU-PH (Aix-Marseille Université)

**Nicolas SIMON**, PU-PH (Aix-Marseille Université)

**José BOUCRAUT**, MCU-PH (Aix-Marseille Université)

**Nicolas SCHLEINITZ**, PU-PH (Aix-Marseille Université)

**Philippe GRANDVAL**, PU-PH (Aix-Marseille Université)

**Patrice DARMON**, PU-PH (Aix-Marseille Université)

**Philippe BERBIS**, PU-PH (Aix-Marseille Université)

**Florence FENOLLAR**, PU-PH (Aix-Marseille Université)

**Elise KASPI**, MCU-PH (Aix-Marseille Université)

**Martin KRAHN**, PU-PH (Aix-Marseille Université)

**Article 2 :**

Le présent arrêté sera affiché dans les locaux de l'administration de la Faculté des Sciences, Techniques et Santé de l'Université de Corse.

**Article 3 :**

Le Vice-président de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire et le directeur de la Faculté des Sciences, Techniques et Santé sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Corte, le 03/02/2026

Pour le Président et par délégation,  
Le Directeur de la Faculté des Sciences, Techniques et Santé

Le Directeur de la Faculté des  
Sciences, Techniques et santé



Pr Jérémie SANTINI